

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 13 juillet 2020 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

265, rue des Tulipes - lot 5 134 940 du cadastre du Québec

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- la construction d'un bâtiment principal à une distance de 1 mètre de la ligne de lot latérale gauche alors que la norme actuellement prescrite est de 2 mètres en vertu de la grille des usages et des spécifications (annexe C) du règlement de zonage numéro 69-07.

Toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre des questions ou observations au conseil municipal avant le vendredi 10 juillet 2020, 16h30 par les moyens suivants :

par courriel :
j.grondin@adstock.ca

par courrier :
À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 15 juin 2020.

La directrice générale,

(signé)

Julie Lemelin

